



Conflit avec ex -employeur suite à ma démission

Par **farida10**, le **27/05/2015** à **14:24**

Bonjour,

Employée en CDI au sein d'une agence de presse, je ne m'y épanouissais pas et j'ai donc cherché et obtenu un autre emploi. J'ai posé ma démission auprès de mon employeur qui l'a acceptée de mauvaise grâce mais m'a tout de même dispensée d'effectuer le préavis auquel j'étais tenue afin que je rejoigne au plus vite mon nouvel employeur. Au bout d'une semaine dans cette nouvelle entreprise j'apprends que le directeur général a été contacté par mon ancienne société et que celle-ci m'a dénigré auprès de lui en expliquant que mon départ s'était effectué dans de mauvaises conditions et qu'elle me soupçonnait même de vol.

Je ne suis pas surprise par les agissements de mon ancien employeur, coutumier du fait qui n'avait pas hésité à faire la même chose avec une collaboratrice partie pendant sa période d'essai.

Quelles sont les solutions légales qui s'adressent à moi afin de stopper les agissements de mon ancien employeur?

Merci par avance pour les informations que vous pourrez me fournir.

Par **moisse**, le **27/05/2015** à **14:39**

Bonjour,

Sur le dénigrement il n'y a pas grande matière à discuter.

Par contre l'accusation de vol est sanctionnée pénalement suivant les dispositions de l'article

L226-10.

Mais il faudra la preuve en l'espèce un témoignage écrit de votre nouvel employeur pour appuyer votre plainte.

Par **farida10**, le **27/05/2015** à **14:43**

Merci Moisse pour votre réponse.